SOLAIA IMMO
AGENCE IMMOBILIÈRE

SOLAIA IMMO SA · 12, route de Longwy · L-4830 Rodange (Luxembourg)
RCSL B160252 · IPI 518 480 (BE) · N°10017276/10 (LU)
TVA LU24824726 · TVA BE1038.261.076
+352 26 50 18 69 · info@solaia.lu

BARÈME · LUXEMBOURG · BELGIQUE

Nos honoraires

Des tarifs clairs, connus dès le premier rendez-vous et écrits dans le mandat. Pas de frais cachés.

VENTE

Vente immobilière

3 % + TVA

Calculés sur le prix de vente et payés par le vendeur. L'acheteur ne paie pas d'honoraires d'agence.

LOCATION

Mise en location

10 % du loyer annuel + TVA

Calculés sur le loyer hors charges et payés une seule fois, à la signature du bail. Au Luxembourg : moitié propriétaire, moitié locataire. En Belgique : à la charge du propriétaire.

GARANTIE

Garantie locative

2 mois de loyer

La caution versée par le locataire au propriétaire. Ce n'est pas un honoraire : elle est rendue en fin de bail.

ESTIMATION

Estimation du bien

Offerte

Visite sur place et avis de valeur, gratuits et sans engagement de mise en vente.

Qui paie quoi ?

	LUXEMBOURG	BELGIQUE
Vente	Le vendeur	Le vendeur
Location	Moitié propriétaire, moitié locataire loi du 23 juillet 2024	Le propriétaire décret wallon du 15 mars 2018
États des lieux	Moitié propriétaire, moitié locataire entrée et sortie	Moitié propriétaire, moitié locataire entrée et sortie
Garantie locative	2 mois de loyer au maximum rendue en fin de bail	2 mois de loyer au maximum quelle que soit sa forme : compte bloqué, garantie bancaire ou CPAS

TVA : celle du pays où se trouve le bien, 17 % au Luxembourg et 21 % en Belgique.
Exemple : vente d'une maison à 500 000 € au Luxembourg : 15 000 € d'honoraires + 2 550 € de TVA, payés par le vendeur.

SOLAIA IMMO SA, dont le gérant Massimo Calderaro est agent immobilier agréé IPI (Institut professionnel des agents immobiliers, Belgique) n° 518 480 ; agence autorisée au Luxembourg (n° 10017276/10). Le détail des honoraires figure dans chaque mandat.